



MAIRIE D'OZOUER-LE-VOULGIS

ARRETE MUNICIPAL N°2025/211

Permission de voirie et restriction de la circulation et du stationnement Rue Fournier et Rue de la Mairie au niveau de la place de la Mairie du 3 au 6 novembre 2025 pour des travaux d'élagage des arbres

Le maire d'Ozouer-le-Voulgis

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le Code général de la propriété des personnes publiques,

Vu le Code de la route,

Vu le Code de la voirie routière,

Vu le Code pénal et notamment l'article R.610-5,

Considérant qu'il convient de réglementer la circulation et le stationnement pendant toute la durée des travaux,

ARRETE

Article 1 : La Société SMAP sise 6 rue de Melun 77390 OZOUER-LE-VOULGIS, est autorisée à occuper le domaine public Rue Fournier et rue de Mairie pour des travaux d'élagages des arbres place de la Mairie du 3 au 6 novembre 2025.

Article 2 : Pendant toute la durée des travaux, les restrictions suivantes sont appliquées sur la rue Fournier et la rue de la Mairie dans les deux sens de la circulation :

- Interdiction de stationner pour tous les véhicules
- Limitation de la vitesse à 30 km/h

Article 3 : La société SMAP est occupante temporaire du domaine public et veillera à préserver les droits des tiers. Elle est tenue de prendre toutes les dispositions nécessaires afin de permettre la bonne circulation des véhicules sur la Rue Fournier et rue de la Mairie et assurer la sécurité des piétons lors des opérations d'élagage.

Article 4 : La violation des interdictions ou le manquement aux obligations édictées par le présent arrêté est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la 2^{ème} classe, conformément à l'article R.610-5 du Code pénal.

Article 5 : M. le Maire et le Commandant de la brigade de gendarmerie de Chaumes-en-Brie, tous les officiers de police judiciaire sont chargés chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Le présent arrêté sera affiché en mairie, sur site et transmis pour ampliation :

- au Commandant de la brigade de gendarmerie de Chaumes-en-Brie
- au responsable des services techniques

Fait à Ozouer-le-Voulgis, le 27 octobre 2025

Par délégation au Maire,
L'Adjoint au Maire,
Fabienne BARRES

Pour copie conforme au registre

Et affichage le

Par délégation au Maire,

L'Adjoint au Maire

Fabienne BARRES